



Ordre des travailleurs sociaux  
et des thérapeutes conjugaux  
et familiaux du Québec

**L'HUMAIN. AVANT TOUT.**

Notes pour une allocution du président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, M. Claude Leblond, T.S., dans le cadre de la conférence de presse annonçant la publication du Référentiel de compétences développé par l'Office des personnes handicapées du Québec, le mercredi 2 juin 2010.

(Salutations d'usage)

Tous les ordres professionnels ont le même mandat : protéger le public. Chez nous, à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, nous nous sommes donné en plus une signature corporative qui dit : L'Humain. Avant tout. Sur cette base, nous ne pouvons que saluer, l'initiative de l'Office des personnes handicapées, de bâtir de référentiel de compétences. Nous avons d'ailleurs été très fiers de collaborer aux travaux, qui ont mené à ce Référentiel.

Bien sûr, cet outil appartient à l'Office des personnes handicapées, qui devra en faire la promotion. Cependant, je peux vous affirmer que pour nous, travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux, qui travaillons au quotidien, sur le terrain, auprès de clientèles variées, le fait de pouvoir réfléchir sur certaines compétences particulières à développer, pour être plus aidants auprès de personnes handicapées, ne peut que nous réjouir. De plus, les

travailleurs sociaux ont une sensibilité toute particulière, pour les enjeux ayant un impact sur l'équité et la justice sociale.

On comprendra facilement que tout ce qui permet aux personnes handicapées de développer leur plein potentiel, et de prendre leur place au sein de la société, ne peut que nous interpeller.

Je tiens aussi à signaler le rôle des plus utiles, joué dans ce dossier par le Conseil interprofessionnel du Québec, qui a agi comme courroie de transmission entre l'Office des personnes handicapées et les ordres professionnels.

Même si cette sensibilité envers les besoins particuliers des personnes aux prises avec un handicap physique, mental ou sensoriel devrait être partagée par l'ensemble des citoyens, je crois que les ordres professionnels ont un rôle important à jouer. En effet, les 335 000 professionnels du Québec, œuvrent dans une foule de domaines, auprès de clientèles les plus variées, dans des contextes différents. Une plus grande sensibilisation des professionnels face aux besoins des personnes handicapées, et l'acquisition de compétences particulières pour mieux répondre à leurs attentes, contribuerait très certainement à améliorer leur qualité de vie.

J'encourage donc tous les ordres professionnels, à accorder une attention particulière au Référentiel de compétences développé par l'Office des personnes handicapées du Québec, et de voir comment ils peuvent en tenir compte afin d'offrir des services de qualité supérieure aux personnes handicapées.

Je sais que chez nous, à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, nous profiterons de la mise à niveau de notre propre Référentiel de compétences pour voir comment nous pourrions faire écho aux attentes exprimées dans le document de l'OPHQ.

Merci encore à l'Office pour cette excellente initiative.